

## Dans la Meuse, une exploitation laitière mise sur la microméthanisation

by Les Echos - mardi, décembre 31, 2024

<https://www.correspondances.fr/dans-la-meuse-une-exploitation-laitiere-mise-sur-la-micromethanisation/>

**L'installation retenue par l'élevage des Hauts Vents, à Marchéville-en-Woëvre, produit peu d'électricité, mais elle facilite le travail des éleveurs et permet des économies au quotidien.**

A Marchéville-en-Woëvre, dans la Meuse, les frères Sauce ne sont pas peu fiers de la microméthanisation mise en service dans leur exploitation laitière. Aymeric et Nicolas ont organisé fin janvier une journée portes ouvertes au groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC) des Hauts Vents pour populariser un dispositif qui répond notamment à la recherche d'économies d'énergie et à la diversification des revenus agricoles.

Les deux exploitants ont pris le contrepied de la stratégie régionale axée sur la méthanisation à grande échelle : le Grand Est constitue la première région productrice de biogaz de France. Quelque 300 méthaniseurs de forte puissance y sont partiellement alimentés par des cultures intermédiaires à vocation énergétique (Cive).

Les frères Sauce ont quant à eux opté pour la solution du fabricant belge Bioelectric, dont la production se limite à 22 kilowattheures.

La production annuelle sera de 176.000 Kwh.

### **Amortissement sur quinze ans maximum**

Implanté sur 200 hectares, le GAEC réserve 150 ha à la culture et entretient un cheptel de 65 vaches laitières, qui doit passer à 90 bêtes au cours des prochaines années. A l'origine, le choix de la microméthanisation découle du souci de bien-être animal... et des complexités des mécanismes de subvention.

La mise en place du dispositif en novembre dernier a nécessité un investissement de 300.000 euros, dont 70.000 euros subventionnables. Les vaches stabulaient dans des logettes garnies de paille, qu'un racleur rassemblait en un tas de fumier. Elles disposent désormais d'un tapis couvert de farine de paille. Le racleur collecte le lisier et l'achemine jusqu'à une préfosse, puis vers la fosse de méthanisation de 13 mètres de diamètre. Le gaz généré alimente un moteur qui produit de l'électricité. Celle-ci est revendue à EDF Obligation d'achat, à un tarif de 0,209 euros le kWh garantissant un amortissement sur quinze ans maximum.

A ce retour sur investissement s'ajoutent économies et confort d'usage. L'énergie générée par le moteur chauffe la salle du robot de traite en hiver et la maison d'habitation, ainsi que l'eau chaude sanitaire, toute l'année. Le digestat du méthaniseur est plus facile à épandre dans les cultures que le fumier. En cas de flambée des prix de l'énergie, les deux agriculteurs envisagent par ailleurs de cesser la revente de

l'électricité pour passer à l'autoconsommation.